

AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR – RÈGLEMENT N°319

EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ que le règlement n°319 imposant les taxes pour l'année 2019 a été adopté le 4 février 2019 à la réunion ordinaire du conseil municipal de la municipalité de Berthier-sur-Mer et entrera en vigueur conformément à la Loi.

Une copie de ce règlement est disponible pour consultation au bureau de la Municipalité situé au 5, rue du Couvent, Berthier-sur-Mer.

DONNÉ à Berthier-sur-Mer ce 5^{ième} jour de février deux mille dix-neuf.

Martin Turgeon, directeur général



.....
Directeur général et secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Martin Turgeon, résidant à Berthier-sur-Mer certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant trois copies, aux endroits désignés par le Conseil entre quinze heures et seize heures de l'après-midi, le cinquième jour de février 2019.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce cinquième jour de février deux mille neuf.



2019/02/05

Signé : 

Martin Turgeon, Directeur général et secrétaire-trésorier